

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec**



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 22 juillet 2009.

Section du dépôt légal

# **Programme de soutien à l'avancement de la place des femmes dans le sport**

## **1. Préambule**

Le présent document vise à fournir aux responsables des fédérations sportives les éléments d'information requis pour formuler une demande de soutien financier auprès de la Direction du sport et de l'activité physique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ([document disponible sur le site Internet www.mels.gouv.qc.ca](http://www.mels.gouv.qc.ca)). Il contient les règles et critères d'évaluation sur lesquels se basera le Ministère pour attribuer le montant du soutien financier qui sera accordé aux fédérations sportives québécoises pour un projet permettant l'avancement des femmes dans leur sport.

## **2. But et objectifs du programme**

Le but principal du programme est de soutenir de façon juste et équitable les projets présentés par les fédérations sportives qui font la promotion de la participation des femmes dans le sport et ce, compte tenu des disponibilités financières du Ministère.

Les objectifs poursuivis par le Ministère, dans la mise en œuvre de ce programme, sont de :

- Sensibiliser les fédérations sportives à la situation des filles et des femmes dans leur sport;
- Aider à la prise en charge d'un problème relatif à la situation des filles et des femmes dans leur sport.

## **3. Le comité d'évaluation**

Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport met en place un comité d'évaluation chargé de faire l'analyse des demandes déposées par les fédérations sportives et les recommandations. Il est composé d'une représentante de l'organisme Égale Action, d'un membre de Sports-Québec, d'une chercheuse universitaire dans le domaine des femmes et du sport et de la conseillère chargée du programme « Femmes et sports » pour le Ministère.

## **4. Structure de distribution du budget alloué à ce programme de soutien**

Le montant de 50 000 \$ (pour l'année 2004-2005) a été divisé en deux enveloppes :

- a) une première enveloppe (*Enveloppe A*) de 40 000 \$ pour des projets d'envergure nécessitant entre 5000 \$ et 10 000 \$ de subvention (en plus du montant investi par la fédération); de 4 à 8 projets pourront donc être soutenus avec cette enveloppe;
- b) une seconde enveloppe (*Enveloppe B*) de 10 000 \$ pour des projets de plus petite envergure pour lesquels la subvention accordée variera de 1000 \$ à 2000 \$; de 5 à 10 projets pourront être soutenus avec cette enveloppe.

## 5. Conditions du soutien financier

Pour être admissible à un soutien financier, la fédération doit :

- Soumettre un projet dans les délais fixés par le Ministère (le sceau de la poste, du télécopieur ou du courriel faisant foi du respect de la date limite) ;
- Présenter une description du projet de façon à satisfaire aux exigences et critères d'évaluation exposés ci-dessous;
- Soumettre un compte rendu du projet réalisé au moyen de la subvention. **Ce rapport sera un pré-requis obligatoire pour l'obtention d'un soutien financier ultérieur dans ce programme.**

### a) Le dépôt de la demande

Le projet soumis par une fédération doit être expédié au plus tard le **28 juin 2004** soit par la poste, par télécopieur ou par courriel à :

Adresse postale :

Véronique F. Martin, conseillère en recherche  
Direction du sport et de l'activité physique  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
200, chemin Ste-Foy, bureau 4.40  
Québec (Québec) G1R 6B2

Télécopieur : 418- 528-1652

Courriel : [Veronique.Martin@mels.gouv.qc.ca](mailto:Veronique.Martin@mels.gouv.qc.ca)

### b) La description du projet du projet

Veillez consulter la section 6 ci-dessous pour connaître les exigences respectives des catégories de projet A et B.

### c) Le dépôt du rapport d'activités

Toute fédération qui obtiendra un soutien financier (peu importe la catégorie) devra soumettre au ministère, à la fin de l'année financière 2004-2005, un rapport d'activités sur le déroulement du projet. Ce compte rendu devra contenir les documents suivants : attestation du déroulement de l'activité, rapport financier et si le projet le permet, les commentaires des participantes. **Ce rapport sera un pré-requis obligatoire pour l'obtention d'un soutien financier ultérieur dans ce programme.**

## 6. Description des exigences et des critères d'évaluation

### Enveloppe A : Projets sollicitant un soutien financier de 5 000 \$ à 10 000 \$

#### A1. Exigences éliminatoires

**Pertinence du projet :** La fédération doit démontrer que le projet cadre bien dans les objectifs de ce programme, soit l'amélioration d'une situation problématique relativement à la participation des femmes dans leur sport.

**Injection d'un montant de la part de la fédération :** Toute fédération qui soumet un projet pour la première enveloppe devra obligatoirement injecter, à même ses fonds ou des fonds obtenus par la fédération, un montant représentant **20 % de la somme demandée au Ministère (résolution du conseil d'administration à l'appui)**. Cette *mesure* a pour but d'attester l'engagement actif de la fédération dans la réalisation du projet soumis. Il est à noter que ce montant peut être injecté sous forme de ressources humaines ou matérielles.

#### A2. Description documentée de la situation problématique (*maximum de 4 points*)

- a) Faites une présentation claire et précise, avec faits et/ou chiffres à l'appui, de la situation qui est jugée problématique relativement à la participation des femmes dans votre sport.

L'information donnée doit permettre de saisir l'ampleur ou l'importance du problème ciblé par le projet. Les informations (statistiques, faits ou autres données pertinentes) doivent appuyer adéquatement l'argumentaire et attester de la pertinence du projet soumis.

- b) Exposez dans quelle mesure le projet proposé *s'inscrit dans votre plan de développement stratégique*. Le comité doit pouvoir saisir la cohérence du projet par rapport au plan de développement. Des faits, des résolutions du conseil d'administration ou autres éléments pertinents, devront venir démontrer l'insertion du projet dans le plan de développement de la fédération.

#### A3. Présentation de l'activité (*maximum de 4 points*)

- a) **Description de l'activité :** Décrivez, de façon claire et détaillée, l'activité proposée et expliquez comment cette activité va permettre l'amélioration de la situation jugée problématique. La description doit être suffisamment précise et explicite pour donner une idée claire de la façon dont l'activité pourra contribuer au développement de la participation des femmes dans le sport.
- b) **Énoncer des objectifs spécifiques :** Quels sont les résultats précis escomptés en regard de l'amélioration de la situation jugée problématique. De préférence, l'atteinte des résultats doit être mesurable.

- c) **Faisabilité** : Exposez les arguments qui vous portent à croire que l'activité que vous proposez est faisable et pourra, de façon réaliste, vous permettre d'atteindre vos objectifs.
- d) **Échéancier** : Fournissez un échéancier réaliste et précis de la réalisation du projet.
- e) **Budget** : Indiquez de façon exhaustive et réaliste les divers coûts reliés au projet.

**A4. Évaluation de l'atteinte des objectifs (*maximum de 2 points*)**

Exposez de façon précise les moyens que vous allez utiliser pour évaluer l'atteinte de vos objectifs. Préciser les ressources humaines ou autres nécessaires pour effectuer cette évaluation.

**Enveloppe B : Projets sollicitant un soutien financier de 1 000 \$ à 2 000 \$**

**B1. Description de la situation (*maximum de 3 points*)**

Décrivez brièvement et clairement l'état de la situation qui est problématique dans votre fédération et à laquelle vous jugez opportun de remédier.

**B2. Résultats escomptés (*maximum de 2 points*)**

Décrivez le résultat que vous voulez atteindre avec votre projet. Choisissez dans la mesure du possible des actions mesurables et réalistes.

**B3. Moyens utilisés (*maximum de 4 points*)**

Décrivez de façon précise les actions qui seront entreprises pour atteindre les résultats souhaités.

**B4. Coûts estimés (*maximum de 1 point*)**

Justifiez le montant demandé.

**Exemple :** *Salaires des entraîneurs(es)-démonstrateurs(trices)*

<i>20 \$/hr X 6 heures</i>	<i>1 200 \$</i>
<i>Frais de déplacement (Mtl-Chibougamau en voiture)</i>	<i>500 \$</i>
<i>Coût du matériel (préciser)</i>	<i>200 \$</i>
<b><i>Coût total</i></b>	<b><i>1 900 \$</i></b>